



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université Lyon 3 – Jean Moulin

Demande n° S3110055189

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues et cultures étrangères

Présentation de la mention

Cette mention de master de l'Université Lyon 3 est une mention du domaine « Arts, lettres, langues » et se compose de neuf spécialités, sept spécialités à finalité « recherche » et deux spécialités professionnalisantes. Les spécialités à finalité « recherche » sont : « Etudes germaniques », « Etudes anglophones », « Etudes arabes », « Etudes chinoises », « Etudes italiennes », « Etudes japonaises » et « Etudes slaves ». Les deux spécialités professionnalisantes sont : « Linguistique et dialectologie » et « Langues - culture - entreprises ».

Avis condensé

● Avis global :

Cette mention de master est bien structurée, ses deux spécialités professionnalisantes sont en cohérence avec ses spécialités à finalité « recherche ». Elle s'appuie sur de nombreuses équipes de recherche, est bien adossée au milieu socio-professionnel et semble soucieuse de s'ouvrir à l'international. Elle bénéficie de la co-habilitation conclue avec l'Université de Lyon 2 et de l'Ecole normale supérieure de Lyon, anciennement ENS-lettres et sciences humaines, ainsi qu'avec les universités Grenoble 3, Clermont Ferrand 2 et Toulouse - Le Mirail pour certaines spécialités seulement. Les résultats d'ensemble semblent d'une grande stabilité.

● Points forts :

- La collaboration avec Lyon 2 et l'ENS est très positive dans l'idée et dans l'essentiel de la réalisation, elle permet la diversification des offres de séminaires et de cours.
- L'homogénéisation de la formation en langues, dans un accord des universités de Lyon est très réussie ; la formation en langue allemande occupe une place importante, le cursus est très bien structuré, avec une formation littéraire très équilibrée, une bonne présence civilisationniste et une présence certaine de linguistique.
- Ce master est le seul à Lyon à offrir des spécialités comme le japonais ou le chinois.

● Points faibles :

- La présence linguistique, nettement plus faible que celle de la littérature, repose sur un corps enseignant très réduit. L'enseignement de la langue parlée occupe souvent une place trop réduite.
- La formation en langue occupe la même place pour tous les cursus, alors que des langues non enseignées à l'Ecole normale supérieure et, notamment, non indo-européennes demanderaient un enseignement plus intense.
- Le taux de réussite est relativement modeste.

● NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B



- Recommandations pour l'établissement :
 - La collaboration entre les universités co-habilitées pourrait être mieux agencée.
 - Le corps enseignant en linguistique pourrait être élargi et la partie linguistique intensifiée, car l'utilité de la linguistique pour l'étude de langues étrangères est reconnue.
 - L'enseignement en langue pourrait être intensifié pour les langues non indo-européennes.
 - Le taux de réussite étant parfois très faible, il serait possible de mettre en place une plus forte sélection à l'entrée de la formation.
 - L'équilibre entre le nombre d'étudiants régionaux et celui d'étudiants d'autres régions de France et de l'étranger peut être amélioré ; les collaborations internationales pourraient être généralement intensifiées.
 - La différence entre les langues en question et la culture qui s'exprime par ces langues pourrait être plus clairement marquée ; les dénominations pourraient être parfois plus précises : il serait préférable de dire « russe » et non pas « slave », « chinois cantonais » et non pas « chinois ».

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

La formation approfondit les connaissances des étudiants dans les domaines d'une langue choisie et des cultures qui sont transportées par cette langue, en mettant l'accent sur le patrimoine écrit. Si la première année est plus orientée vers la consolidation de la connaissance de la langue et de la culture choisies, la seconde année de master, grâce à une logique transversale, permet à l'étudiant de poursuivre sa recherche en opérant des choix qui le conduisent à consolider ses savoirs dans sa spécialité.

La formation prépare à l'enseignement supérieur en France ou à l'étranger ou encore à un travail dans les domaines de la traduction et de l'interprétation, de l'information et de la communication, du journalisme.

2 ● CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socioprofessionnels, ouverture internationale) :

La mention « Langues et culture étrangères » fait partie du domaine « Arts, lettres, langues ». Elle représente une des formations historiques de la Faculté des langues tant par la préparation aux masters de spécialités que par la préparation des concours de l'enseignement secondaire. Les spécialités offrent la possibilité de prolonger les études pour les étudiants titulaires de la licence de la spécialité « Langues, littératures et civilisations ». Cette formation est la seule à offrir simultanément les spécialités « Etudes anglophones », « Etudes arabes », « Etudes germaniques », « Etudes italiennes », « Etudes chinoises », « Etudes slaves », « Etudes japonaises », « Linguistique et dialectologie » et « Langue - culture - entreprises » au sein du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur université de Lyon et de l'académie de Lyon. Il y a deux spécialités professionnelles.

Le travail en coopération et complémentarité avec l'Ecole normale supérieure de Lyon et l'Université Lumière - Lyon 2, commencé en études anglophones et en études arabes au cours du précédent contrat quadriennal, sera intensifié et élargi aux études germaniques. La collaboration avec l'Ecole normale supérieure dans les spécialités « Etudes chinoises », « Etudes italiennes » et « Etudes slaves », avec l'université Toulouse - Le Mirail pour la spécialité « Etudes japonaises » ainsi qu'avec les universités Clermont-Ferrand et Grenoble 3 dans la spécialité « Etudes slaves » sera poursuivie et approfondie par l'harmonisation des maquettes permettant des parcours complémentaires entre les établissements co-habilités. Il s'agit d'accroître la part des enseignements mutualisés et la mobilité des étudiants entre les établissements.

Au plan national, l'université Lyon 3 constitue un pôle d'attraction en raison du taux de réussite aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire en anglais et en italien par des préparations conjointes avec l'Ecole normale supérieure.

L'adossement aux groupes de recherches de Lyon est excellent. La mention bénéficie d'un très riche environnement en termes de laboratoires, une école doctorale spécifique existe.

La spécialité « Langue - culture - entreprises » s'appuie sur un réseau d'entreprises régionales, nationales et parfois internationales qui accueillent les étudiants en stage. Néanmoins, ces relations sont moins développées avec le monde extra-académique qu'avec le milieu de l'enseignement.



L'ouverture internationale est bonne, mais pourra être intensifiée ultérieurement. Le dossier montre une faible mobilité des étudiants et annonce qu'un accord de coopération signé en 2009 avec l'Université de Monash (Australie) permettra dès 2009/2010 la délivrance conjointe du master « Etudes anglophones » et du diplôme australien.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La formation repose sur une grille commune de Lyon 2, Lyon 3 et l'Ecole normale supérieure pour le M1, cette grille prévoit pour chacune des spécialités « recherche », une unité d'enseignement intitulée « Langues et outils de la recherche » propre à chaque aire culturelle en semestre 1 et en semestre 2. S'y ajoutent :

- au semestre 1, une UE de séminaires de la spécialité (civilisation/histoire des idées, linguistique, littérature) comportant trois enseignements obligatoires au sein de l'établissement d'inscription de l'étudiant et deux enseignements complémentaires qui peuvent être choisis dans l'établissement ou dans les établissements partenaires.

- au semestre 2, selon les spécialités, soit des enseignements (séminaires), soit la rédaction d'un mémoire, soit une combinaison des deux.

Dans le cas de la spécialité « Linguistique et dialectologie », les enseignements spécialisés sont proposés dès le semestre 1 étant donné la formation incomplète dans ce domaine.

Le semestre 3 prévoit un tronc commun pour les spécialités « recherche » qui comporte un approfondissement de la méthodologie de la recherche ainsi que des séminaires communs à l'ensemble des étudiants de la mention de master en civilisation/histoire des idées, linguistique et littérature. La seconde unité d'enseignement comporte d'une part des séminaires de spécialité organisés pour chaque aire culturelle, d'autre part un parcours personnalisé.

Le semestre 4 prévoit seulement la rédaction d'un mémoire et permet des déplacements à l'étranger.

Un stage est prévu uniquement dans le cadre de la spécialité professionnelle (semestre. 4).

Des accords de co-habilitation ont été passés avec l'Université Lyon 2 et avec l'Ecole normale supérieure de Lyon. Les parcours personnalisés permettent à tous les étudiants, quel que soit l'établissement d'inscription, de suivre les séminaires organisés dans un autre. Les crédits ainsi capitalisés sont pris en compte dans l'établissement où l'étudiant est inscrit. Des accords de co-habilitation ont été passés avec l'Université Toulouse - Le Mirail pour les études japonaises.

La coordination pédagogique de la mention revient essentiellement aux responsables respectifs des établissements co-habilités. Les responsables de chaque spécialité de chaque établissement assurent la coordination des spécialités. Les équipes pédagogiques sont équilibrées.

La démarche d'évaluation des enseignements par les étudiants, déjà initiée au sein de certaines composantes de l'Université, sera généralisée progressivement à partir de la rentrée 2009 par la nouvelle équipe dirigeante de l'Université, selon des modalités proposées par la Commission évaluation des enseignements mise en place au sein du Conseil des études et de la vie universitaire. La procédure d'évaluation comportera un questionnaire détaillé et anonyme donné à remplir aux étudiants par le biais de l'intranet. Ce questionnaire sera divisé en deux rubriques : d'une part, une rubrique consacrée à l'évaluation de l'enseignement sur un plan général, dont les réponses donneront lieu chaque année à une analyse approfondie présentée au Conseil des études et de la vie universitaire et à un archivage ; d'autre part, une rubrique consacrée à l'évaluation de chaque enseignement, dont les réponses seront traitées dans le respect de la discrétion due aux personnes (communication restreinte aux seules personnes directement concernées).

Il n'est pas fait mention de l'existence d'un conseil de mention.



4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Le pourcentage des étudiants venant du département est de 40,50%, celui des étudiants venant d'un département limitrophe est de 17,30%, celui des étudiants venant d'autres régions françaises est de 27,60%, ceux des étudiants venant de l'étranger est de 14,50%. La présence d'étudiants de départements en dehors de la région ou de l'étranger est très faible en certaines disciplines comme l'anglais et faussé par le petit nombre d'étudiants dans d'autres. Les flux sont toutefois difficiles à gérer.

Le nombre d'étudiants est satisfaisant, les taux de réussite (60%) montrent une réelle attention à la qualité, mais peuvent tout autant être considérés comme problématiques. Ce taux est présenté comme conforme à celui de l'ensemble de l'université, mais il est précisé qu'il existe des disparités sensibles entre les spécialités. Il ne semble pas que la question du suivi linguistique des étudiants étrangers soit abordée.

Le dossier donne une définition de la notion d'auto-évaluation, rien de plus.

Les débouchés traditionnels de la mention sont une poursuite d'études en thèse ou la préparation des concours d'enseignement. La proportion des étudiants qui préparent les concours de l'enseignement secondaire est importante. Le taux de réussite est encourageant, en particulier en anglais et en italien, spécialités co-habilitées avec l'Ecole normale supérieure de Lyon. Peu d'étudiants s'engagent dans une thèse sans avoir préparé l'agrégation.

En conséquence de ces résultats, des passerelles entre la préparation aux concours et le cursus de master ont été mises en place par le biais d'une validation, au titre du master, de certains enseignements des préparations. Cette articulation préfigure l'organisation qu'il conviendra de définir lors de la mise en œuvre des masters d'enseignement. En outre, la concertation accrue avec les établissements partenaires du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur, dans le cadre de la co-habilitation, s'accompagne d'un effort pour adapter les formations à l'évolution du marché de l'emploi (particulièrement dans les spécialités professionnelles de la mention).

Une partie des diplômés trouve un emploi dans le secteur du tourisme et dans celui de la presse.

L'Université peut suivre les étudiants inscrits dans l'Ecole doctorale. Ils représentent une proportion minoritaire des étudiants dans les spécialités où les concours du secondaire sont attractifs. Dans les autres spécialités, ils sont proportionnellement plus nombreux.

La part des étudiants ayant choisi la voie professionnelle « Langue - culture - entreprises » est importante (la spécialité annonce 154 inscrits, dont 79 en première année et 77 en seconde année). Une enquête récente du Service commun universitaire d'information et d'orientation fait apparaître les taux d'insertion suivants à 18 mois : 75% sont en contrat à durée indéterminée et seulement 25% en contrat à durée déterminée. Le salaire net moyen est de 1313 euros. 80% sont des cadres, 20% des employés.

La perspective de la « masterisation » des préparations aux métiers de l'enseignement ne pourra que renforcer la poursuite d'études en master. Il est estimé dans le dossier que ce premier facteur et celui de l'attractivité de la formation devraient conduire à un maintien, voire une légère augmentation des flux.

Avis par spécialité

Etudes anglophones

L'avis a été adressé à l'établissement porteur (Université Lyon 2 - Lumière, dossier n°S3110057633).

Etudes germaniques

L'avis a été adressé à l'établissement porteur (Université Lyon 2 - Lumière, dossier n°S3110057633).

Etudes arabes

L'avis a été adressé à l'établissement porteur (Université Lyon 2 - Lumière, dossier n°S3110057633).

Etudes chinoises

- Avis :

La formation est de qualité et bien conçue. Certaines améliorations structurelles sont toutefois possibles.

- Points forts :

- La mise en place d'une formation de qualité en chinois est très difficile et elle semble bien réussie dans l'ensemble.
- Cette spécialité offre une formation plutôt rare.
- Le dossier insiste sur le nombre des doctorants, ce qui tendrait à prouver que le master remplit son rôle.

- Points faibles :

- L'enseignement de langue n'est pas suffisant pour une bonne connaissance du cantonais.
- La linguistique est absente de la formation (l'apprentissage du chinois classique n'est pas de la linguistique, mais de la formation en langue).
- Les spécialisations du professeur et des maîtres de conférences ne sont pas indiquées. La présence d'un seul professeur risque d'affaiblir le dispositif.

- Recommandations pour l'établissement :

- Il serait souhaitable que la formation en langue soit élargie.
- La formation linguistique devrait être introduite.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A



Etudes italiennes

- Avis :

Cette spécialité propose un master aussi solide que les autres et semble profiter pleinement de la co-habilitation avec l'École normale supérieure de Lyon, comme en témoignent par ailleurs, d'après le dossier, les bons résultats aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire.

- Points forts :

- Là aussi la structure de formation est très bonne.
- La co-habilitation est de nouveau un point fort car elle assure une diversification des cours et permet aux étudiants d'entrer en contact avec des groupes de recherche performants.
- Les bons résultats aux concours, même s'ils ne correspondent pas pleinement à la finalité d'un M1 restent un point fort de cette spécialité.

- Points faibles :

- Les spécialisations du PR et des MCF ne sont pas indiquées.
- La formation linguistique est existante, mais très restreinte.
- Le nombre des étudiants n'est pas très élevé.

- Recommandation pour l'établissement :

- Les formations en linguistique et en philologie textuelle, d'une très grande tradition dans les études italiennes, devraient être intensifiées.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Etudes japonaises

- Avis :

Ce master de recherche est d'une conception classique et doit permettre une excellente formation dans une discipline peu représentée dans cette région.

On remarque cependant l'absence d'un enseignement de la langue parlée.

- Points forts :

- L'équipe de formation paraît heureusement étoffée, d'autant plus que la discipline est relativement rare.
- Le lien avec l'Institut d'études trans-textuelles et transculturelles est également un plus.
- Le dossier insiste sur l'originalité de certains enseignements comme la culture visuelle.

- Points faibles :

- Les enseignements linguistiques, bien conçus, reposent sur des chargés de cours externes.
- Il n'existe aucun enseignement pour la langue parlée.
- Le nombre des étudiants reste assez modeste.

- Recommandations pour l'établissement :

- Le corps enseignant devrait intégrer un maître de conférences ou un professeur en linguistique.
- Les enseignements en langue devraient être accentués.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A



Etudes slaves

- Avis :

Le dossier semble solide avec un nombre de professeurs important et une offre d'enseignement adaptée, même si on est en droit de se demander si les cours du second semestre peuvent vraiment dépasser le niveau d'une introduction.

La formation est bien ciblée sur le russe et le monde russophone, avec toutefois un certain déséquilibre qui vient de la faible formation en linguistique et en langue parlée.

- Points forts :

- La structure de formation est dans cette spécialité aussi très bonne.
- Lyon 3 est la seule université lyonnaise à avoir cette spécialité.
- Les résultats obtenus par les diplômés sur le marché sont plus qu'honorables.

- Points faibles :

- La diversité des enseignements prodigués semble un peu excessive. En contrepartie, la formation en linguistique est beaucoup trop restreinte (place trop importante d'OR en synchronie, absence d'un enseignement diachronique véritable puisque l'enseignement du vieux slave et la lecture de textes anciens sont des formations en langue). Un enseignement de la langue parlée n'est pas mentionné.
- Le nombre d'étudiants est très faible.
- Les spécialisations du professeur et des maîtres de conférences ne sont pas indiquées.

- Recommandations pour l'établissement :

- Il serait plus cohérent d'appeler la spécialité « Etudes russes ».
- L'enseignement linguistique devrait être mieux équilibré et élargi.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Linguistique et dialectologie

- Avis :

C'est une spécialité en création. Il semble disposer des moyens de recherche pour offrir une bonne formation.

Il s'agit d'une formation prometteuse, toutefois en voie de constitution et dont le profil n'est pas encore pleinement équilibré.

- Points forts :

- Son originalité dans la région est un premier point fort.
- Il s'agit d'une spécialité qui pourrait remplir une fonction structurelle importante dans la formation à Lyon.
- Le dossier souligne que cette formation peut bénéficier de coopérations avec les universités étrangères de Bucarest et Turin.

- Points faibles :

- Le nombre très restreint d'inscrits posera problème si la situation n'évolue pas dans un sens favorable.
- La formation est nouvelle et par conséquent en voie de constitution : le profil n'est pas encore bien établi et devrait se définir en harmonie avec les autres formations en linguistique à Lyon.
- Les projets de professionnalisation restent assez vagues.

- Recommandations pour l'établissement :

- Il serait plus cohérent de choisir une dénomination plus précise (« dialectologie et linguistique comparée romane et germanique »).
- Dans le même ordre d'idée, le profil de la formation devrait être mieux développé.
- Une coopération avec le master en sciences du langage de Lyon 2 devrait être établie.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B



Langue – Culture - Entreprises

- Avis :

C'est un master professionnel original qui semble disposer sur le papier des moyens de recherche adéquats pour offrir une bonne formation professionnelle.

La formation est prometteuse, toutefois difficile à rendre concrète, surtout en présence de sept universités linguistiques différents.

- Points forts :

- Son originalité dans la région est un premier point fort.
- Le dossier souligne que cette formation peut bénéficier elle aussi de coopérations avec les universités étrangères de Bucarest et Turin.
- L'idée d'une ouverture vers le monde de l'entreprise est bonne et le cursus est bien conçu.

- Points faibles :

- Les questions de communication interculturelle ne semblent pas fortement développées.
- Le nombre très restreint d'inscrits posera problème si la situation n'évolue pas dans un sens favorable.
- Les projets de professionnalisation restent assez vagues.

- Recommandation pour l'établissement :

- La formation rejoint partiellement - certes en mieux - la formation en Langues étrangères appliquées de Lyon 3 avec laquelle une coopération serait souhaitable.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B